

Les APE de Montestruc et Masseube font pression auprès de la DASEN pour éviter la suppression d'un poste d'enseignant



Les APE de Montestruc et Masseube font pression auprès de la DASEN pour éviter la suppression d'un poste d'enseignant

Ce mercredi 14 mars les associations des parents d'élèves de Montestruc et de Masseube avaient rendez-vous à Auch devant les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale. Il s'agissait pour les représentants des deux associations de convaincre Guylène Esnault, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de sursoir à la suppression d'un enseignant dans chacune des deux écoles primaires.

Pour l'école de Masseube le rendez-vous qui était prévu à 16 h 30 a été reporté au jeudi 15 mars à 11 heures. La représentante des parents d'élèves, Laura Mollère, sera reçue par l'inspectrice d'Auch Sud, Elizabeth Nicolas-Foix. Il lui sera exposé que « sur Masseube un poste en maternelle a déjà été supprimé il y a deux ans environ et par conséquent ce sont deux enseignants qui se retrouvent avec 45 enfants. En élémentaire actuellement il y a un enseignant par niveau et si on supprime un poste nous allons vers des classes surchargées à deux niveaux car il y aurait alors quatre postes pour 95 élèves, c'est ce que nous ne voulons pas ».

Les parents d'élèves de Montestruc qui ont à leurs actifs cinq mobilisations (blocage de l'école sur deux matinées et blocage filtrant sur deux matinées de la route nationale 21 qui traverse le bourg, une dictée pour adultes et une pétition de plus de 1 000 signatures), ont été reçus ce mercredi 14 mars à 17 h 30 par la DASEN, Guylène Esnault. La représentante de l'APE, Lucie Casotto, était accompagnée du maire de Montestruc, Janine Savonet, du Conseiller Régional, Ronny Guardia-Mazzolèni, et des Conseillers Départementaux, Charlette Boué et Bernard Gendre. Après un entretien d'une heure environ où ont été exposés les raisons de leurs mécontentement (CLIC ICI pour en connaître le détail), Lucie Casotto est sortie de cette réunion avec une certaine amertume. « Cet entretien n'a pas été très positif pour nous, dévoile-t-elle. La DASEN a gardé un poste en suspens pour la rentrée prochaine. Vendredi à 14 h 30 lors du Comité Départemental de l'Éducation Nationale, CDEN, nous serons présents devant la préfecture ».

En attendant le verdict du CDEN l'espoir demeure pour la non suppression d'un poste aux écoles de Montestruc et Masseube et les interrogations demeurent aussi pour les écoles de Préchac sur Adour Tasque et Jû-Belloc.



Parents d'élèves de Montestruc et Masseube devant l'inspection académique.



La présidente de l'APE de Montestruc, Lucie Casotto, avec à ses côtés le maire de Montestruc, Janine Savonet, et des parents d'élèves.



La présidente de l'APE de Masseube, Céline Labadens, entourée d'une parente d'élèves et de Laura Mollère qui sera reçue jeudi matin à l'inspection académique.



Panneaux de revendications.



Panneau de revendication.